

ACTIONS CONCERTÉES

PRÉVENIR ET RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : UN ENJEU DE LOGEMENT, DE SANTÉ ET D'ÉQUITÉ POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU QUÉBEC (étude PRISE)

Chercheure principale
Mylène Riva, Université McGill

Cochercheur.e.s
Caroline Adam, CÉGEP du Vieux-Montréal
Sébastien Breau, Université McGill

Collaboratrices
Runa R. Das, Université Royal Roads
Émilie Laurin-Dansereau, ACEF du Nord de Montréal

Établissement gestionnaire de la subvention
Université McGill

Numéro du projet de recherche
2023-0EXR-323952

Titre de l'Action concertée
Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale - Phase 5

Partenaire(s) de l'Action concertée
le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)
le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
le ministère de la Santé et des Services sociaux, incluant le Secrétariat aux aînés (MSSS et SA du
MSSS)
le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)
le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
et le Fonds de recherche du Québec, secteur Société et culture (FRQ)

Date de dépôt du rapport :
28/04/2026

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les participantes et participants au projet, ainsi que les intervenantes des ACEF, qui ont pris de leur temps pour partager leur expérience de la précarité énergétique avec nous.

La réalisation de l'étude PRISE a été possible grâce à l'implication de Sophie Kutuka, professionnelle de recherche, ainsi qu'à l'implication d'étudiantes aux cycles supérieurs, Laurianne Debanné et Elianta Jaillet, et d'étudiantes au premier cycle, Maria Gheorghiu et Camilla Jones Martinez.

PRISE a reçu un financement additionnel du programme I+P de l'Université McGill et du programme des Chaires de Recherche du Canada (CIHR 950-231678).

Nous remercions l'ACEF du Nord de Montréal, et en particulier Émilie Laurin-Dansereau, pour sa contribution importante au projet et pour avoir permis à l'équipe de recherche de PRISE de présenter les résultats aux *Rendez-vous annuels de lutte contre la précarité énergétique*.

Rédaction du rapport

Ce rapport a été corédigé par Mylène Riva et Laurianne Debanné.

TABLE DES MATIÈRES

A. CONTEXTE	1
Objectifs de recherche	3
B. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	4
C. PRINCIPAUX RÉSULTATS	7
C.1. La précarité énergétique au Québec (objectif 1)	7
C.2. L'expérience vécue de la précarité énergétique (objectif 2)	9
C.2.1. Résultats des entretiens avec des personnes en situation de précarité énergétique	10
C.2.2. Résultats des entretiens avec des intervenantes des ACEF	12
C.3. Équité dans les initiatives qui visent la précarité énergétique (objectif 3)	13
C.4. Principales contributions de l'étude PRISE	14
D. PISTES D' ACTIONS ET DE SOLUTIONS SOUTENUES PAR LES RÉSULTATS	18
D.1. Proposition d'actions	18
D.2. Limites dans l'interprétation des résultats	22
E. NOUVELLES PISTES OU QUESTIONS DE RECHERCHE	24
F. RÉFÉRENCES	26
ANNEXES	29
Tableau 1. Distribution de la précarité énergétique selon les caractéristiques socioéconomiques, des ménages et du logement, et selon le milieu urbain ou rural, ECL de 2018 et 2021	30
Tableau 2. Association entre la précarité énergétique et les indicateurs de santé et de bien-être pour l'ensemble de la population.....	32
Tableau 3. Inventaire des initiatives et caractérisation	33
Figure 1. Distribution d'initiatives par clientèle cible	40
Figure 2. Distribution des initiatives selon leur type et la clientèle cible (une même initiative peut rejoindre différentes clientèles)	41
Figure 3. Synthèse visuelle du colloque <i>Précarité énergétique: un enjeu social et sanitaire pour une transition énergétique équitable</i> , ACFAS 2024	42

A. CONTEXTE

Bien que les ménages québécois profitent des tarifs d'électricité les plus bas en Amérique du Nord, plusieurs font face à la précarité énergétique ¹. La précarité énergétique est une situation qui survient lorsqu'un ménage n'a pas les moyens ou l'accès à des services énergétiques résidentiels adéquats (p. ex. chauffage, climatisation, éclairage, utilisation d'appareils ménagers et de communication, etc.) pour maintenir une température ambiante confortable, répondre à ses besoins et vivre dignement ^{2,3}.

Manifestation extrême de la précarité énergétique, le « débranchement » des services d'électricité pour défaut de paiement affecte près de 45 000 clients d'Hydro-Québec annuellement ⁴. L'abordabilité des logements, leurs modes d'occupation (locataire vs propriétaire), et leurs conditions rajoutent un fardeau au budget des ménages qui doivent déjà parfois couper dans d'autres dépenses nécessaires comme l'épicerie pour payer les factures d'électricité et de chauffage ^{5,6}.

La précarité énergétique est un phénomène complexe et multidimensionnel qui émerge d'une combinaison de facteurs sociaux (le revenu, les pratiques et besoins des ménages); physiques (le coût et les conditions des logements, dont leur efficacité énergétique); économiques et politiques (tarifs énergétiques, sources d'énergie disponibles, gouvernance); et climatiques (les aléas météorologiques qui peuvent augmenter la demande ou compromettre l'accès aux services énergétiques). Ces facteurs sont interreliés et varient dans l'espace et dans le temps ^{7,8}.

Il existe d'importantes inégalités sociales et spatiales dans la distribution de la précarité énergétique. Au Canada ^{1,9} tout comme ailleurs ^{7,10}, les femmes, les personnes âgées, les personnes vivant seules, les familles monoparentales, les personnes moins scolarisées, racisées et récemment immigrantes, sont plus à risque d'être confronté à la précarité énergétique. La prévalence de la précarité énergétique est également plus élevée pour les personnes vivant dans des maisons individuelles, pour les locataires, pour ceux dont le logement nécessite des réparations majeures et pour les ménages en milieu rural ¹.

L'exposition à la précarité énergétique est associée à un risque accru des maladies cardiovasculaires et respiratoires, et à l'exacerbation de certaines maladies chroniques comme l'asthme et l'arthrite ^{11, 12}. Les risques sanitaires de la précarité énergétique sont plus élevés pour les enfants, les personnes âgées et les personnes souffrant de problèmes de santé préexistants ¹³⁻¹⁵, notamment en raison de processus physiologiques liés au stress thermique ¹¹. De plus, la précarité énergétique génère de multiples facteurs de stress liés à l'inconfort de vivre dans un logement froid, humide et/ou sans climatisation, aux préoccupations financières et à la crainte de s'endetter ou d'être débranché par les distributeurs d'énergie ^{16, 17}. Pour faire face à des factures d'énergie élevées, certains ménages limitent leur consommation d'énergie ou font des compromis sur d'autres nécessités comme la nourriture ^{6, 18}. Les coûts pour l'électricité ou le chauffage peuvent être un facteur important pour les locataires dans le choix d'emménager ou de déménager d'un logement; certains choisiront un logement de moins bonne qualité, mais avec des factures d'énergie moins élevées ¹⁹.

Bien que la précarité énergétique affecte de façon disproportionnée les ménages à revenu modeste, celle-ci n'est pas qu'une question de pauvreté ²⁰. Lorsque des ménages vivent dans un logement coûteux à chauffer ou à climatiser, ils ont accès à des services énergétiques à un coût plus élevé. Ainsi, même dans un contexte comme celui du Québec où les tarifs énergétiques (l'électricité) sont bas, le fardeau des factures énergétiques peut être (trop) élevé pour certains ménages. Les ressources nécessaires et la capacité d'agir pour améliorer l'efficacité énergétique du logement sont des éléments qui distinguent la précarité énergétique de la pauvreté. Un ménage locataire est limité dans la portée des rénovations qu'il peut entreprendre ou qu'il aimerait voir entreprendre par le propriétaire par crainte d'augmentation de loyer, voire d'éviction. En contrepartie, même si un ménage propriétaire voit son revenu augmenter, ce revenu « disponible » ne couvrirait pas nécessairement le coût des rénovations pour améliorer l'efficacité énergétique du logement ni ne garantirait un retour sur l'investissement à court ou à moyen terme.

Alors qu'elle est d'autant plus importante à considérer dans le contexte de la transition énergétique et climatique, la précarité énergétique est largement absente des politiques énergétiques et sociales tant

au Québec ²¹ qu'au Canada ^{22, 23}. La précarité énergétique est modifiable par des actions intersectorielles. En effet, des études internationales démontrent que des interventions visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des logements ont le potentiel de réduire la précarité énergétique, mais aussi d'avoir des effets positifs sur le bien-être des résidents ²⁴⁻²⁶. Or, ces programmes et, plus largement, les initiatives mises en place pour favoriser la transition énergétique, peuvent soulever des enjeux de justice et d'équité si les bénéfices et les coûts sont répartis inégalement au sein de la population, avec pour conséquence possible d'augmenter la précarité énergétique et les inégalités sociales. En effet, ceux qui ont le plus besoin d'amélioration de leurs conditions de logements sont souvent ceux qui ont le moins accès aux programmes offerts ²³.

Objectifs de recherche

Afin d'améliorer les connaissances sur la précarité énergétique, d'anticiper les effets des initiatives la visant sur les inégalités sociales et de guider une transition énergétique et climatique juste et équitable pour le Québec, l'étude PRISE a poursuivi différents objectifs :

Obj.1. Quantifier la précarité énergétique, identifier les facteurs qui lui sont associés et estimer son effet sur la santé et le bien-être.

Obj.2. Comprendre l'expérience vécue de la précarité énergétique, ses effets sur la vie quotidienne et les actions et stratégies déployées pour y faire face.

Obj.3. Analyser les politiques, programmes et services qui visent la précarité énergétique, sous l'angle de la justice énergétique.

Différents cadres conceptuels ont guidé l'approche empirique de PRISE. Nous nous sommes appuyés sur les *cadres de référence en matière de logement et de santé* qui reconnaissent le confort thermique comme une dimension indéniable du logement ayant une influence sur la santé des occupants ^{12, 27, 28}. L'étude a aussi été guidée par les *cadres de la vulnérabilité et des capacités appliqués à l'étude de la précarité énergétique* ^{2, 18, 29} qui appellent à considérer les iniquités dans la

distribution de la précarité énergétique; de ses effets différentiels sur la santé et le bien-être; les contraintes qu'elle impose dans le quotidien; les capacités, ainsi que les actions et stratégies déployées, pour y faire face ³⁰. En outre, notre étude s'inscrit dans le cadre de la *justice énergétique* définie comme un « système énergétique mondial qui répartit équitablement les avantages et les coûts des services énergétiques et qui dispose d'un processus décisionnel représentatif et impartial en matière d'énergie » ³¹. Sous cet angle, nous avons porté une attention à la distribution de la précarité énergétique et des initiatives pour l'atténuer dans la population et dans l'espace et à la juste représentation et considération des personnes et ménages en situation de précarité énergétique, en considérant comment la précarité énergétique peut être aggravée selon certains processus.

Dans la soumission originale du projet, un quatrième objectif visait l'identification d'actions qui pourraient contribuer de façon significative à la prévention et à la réduction de la précarité énergétique. La réalisation de cet objectif s'est opérée à travers différentes activités de transfert des connaissances dans le cadre des *Rendez-vous annuels de lutte contre la précarité énergétique* et de la *Communauté d'action pour lutter contre la précarité énergétique*. Ces deux initiatives sont dirigées par l'Association coopérative d'économie familiale (ACEFⁱ) du Nord de Montréal, qui est le partenaire principal de PRISE. Nous revenons sur cet objectif aux sections C.4 et D.1 du présent rapport.

B. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'étude PRISE a été développée à la suite du premier *Rendez-vous de lutte contre la précarité énergétique* organisé à l'hiver 2022 par les ACEF du Nord et du Sud-Ouest de Montréal. Lors de cette journée, il est apparu que la précarité énergétique est un enjeu au Québec, qui est d'autant plus d'intérêt en raison du contexte actuel (inflation, crise du logement, augmentation des tarifs d'Hydro-Québec, transition

ⁱ Au Québec, les ACEF sont les acteurs à l'avant-plan de la lutte contre la précarité énergétique. Les ACEF sont des organismes communautaires à but non lucratif qui œuvrent à l'éducation financière, à la défense des droits des consommateurs, et qui interviennent principalement sur les questions d'endettement, de budget et de crédit. Elles viennent en aide aux ménages qui font face à la précarité énergétique.

énergétique). Cette attention croissante envers la précarité énergétique s'opère dans un contexte de rareté des évidences scientifiques non seulement pour le Québec, mais aussi pour le Canada. PRISE visait donc à jeter les bases de la recherche pour comprendre les multiples facettes de la précarité énergétique au Québec et identifier les actions potentielles pour la prévenir et la réduire afin de permettre une transition énergétique et climatique juste et équitable. PRISE a reçu l'approbation du Comité d'éthique à la recherche de l'Université McGill (protocole 23-02-046).

Pour réaliser le **premier objectif**, les microdonnées de l'Enquête canadienne sur le logement (ECL)³² pour le Québec ont été analyséesⁱⁱ. Pour augmenter l'échantillon d'analyse pour le Québec, les microdonnées pour les cycles d'enquêtes de 2018 et 2021 ont été combinées. Les variables disponibles dans l'ECL nous ont permis d'opérationnaliser la précarité énergétique selon des mesures basées sur les dépenses des ménages (qui estiment la portion du revenu du ménage attribuée aux dépenses énergétiquesⁱⁱⁱ) et des mesures autorapportées du confort thermique des logements (qui reposent sur la perspective des occupants)^{33, 34}. Des statistiques descriptives ont été utilisées pour examiner la variation sociale (p. ex., caractéristiques sociodémographiques des répondants à l'ECL, composition des ménages, conditions des logements) et spatiale (milieux urbains vs ruraux) de la précarité énergétique. Des analyses de régressions logistiques, ajustées pour des variables de confusion potentielles, ont été utilisées pour estimer l'association entre la précarité énergétique et la santé générale perçue, la santé mentale perçue et la satisfaction à l'égard de la vie.

Pour répondre au **deuxième objectif**, nous avons réalisé des entretiens qualitatifs semi-dirigés avec deux groupes de participants : i) 15 personnes aux prises avec la précarité énergétique et résidant sur l'Île

ⁱⁱ L'analyse des données de l'ECL a été réalisée au Laboratoire McGill-Concordia du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les services et activités du CIQSS sont rendus possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles des auteurs et pas nécessairement celles du RCCDR, du CIQSS ou de leurs partenaires.

ⁱⁱⁱ À noter que le calcul de tels indicateurs est impossible pour les locataires pour qui l'électricité et le chauffage sont inclus dans le loyer (les implications de ceci pour l'interprétation des résultats sont discutées à la section D.2).

et la Rive-Sud de Montréal et recrutés à travers différentes ACEF; et ii) 11 intervenantes des ACEF de huit régions du Québec. Pour le premier groupe, des entretiens de type récits de vie ont exploré le parcours de vie des participants, avec une attention portée à leurs conditions d'habitation actuelles et passées, aux difficultés rencontrées dans l'accès aux services énergétiques pour répondre à leurs besoins, les impacts de la précarité énergétique sur leur quotidien et les actions déployées pour y faire face. Les participants ont reçu une compensation de 40\$ pour leur temps consacré à l'étude. Les entretiens avec les intervenantes des ACEF visaient à mieux comprendre les perspectives et l'action de ressources communautaires en matière de précarité énergétique. Les entretiens ont été enregistrés, transcrits et analysés de manière thématique.

Pour réaliser le **troisième objectif**, nous avons répertorié et analysé les *initiatives* (c.-à-d. des politiques, programmes et services) déployées au Québec et destinées à réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique des logements et leur confort thermique. Les initiatives ont été répertoriées à l'aide d'une recherche itérative par mots-clés, en commençant par des sites web de programmes et d'acteurs majeurs dans le domaine (p. ex., ÉconoLogis, Rénoclimat, Chauffez vert, Novo climat, Hydro-Québec, Énergir, Société d'habitation du Québec). Une recherche a été réalisée au niveau des municipalités régionales de comté afin de répertorier des initiatives régionales ou locales. L'analyse des initiatives a été guidée par l'approche développée par Das et collègues dans leur analyse des initiatives visant la précarité énergétique en Ontario ^{23, 35} et par le cadre de référence de la justice énergétique ³¹.

L'élaboration du **quatrième objectif** s'est directement inscrite dans notre stratégie de transfert et de mobilisation des connaissances. Celle-ci visait à accroître les connaissances et la sensibilisation à la précarité énergétique au Québec et à ses impacts sur la santé et le bien-être de la population, tout en identifiant des actions sectorielles et intersectorielles prometteuses pour y faire face.

C. PRINCIPAUX RÉSULTATS

Cette section présente les principaux résultats des trois objectifs empiriques de l'étude. Les principales contributions de PRISE sont ensuite discutées.

C.1. La précarité énergétique au Québec (objectif 1)

Ce premier volet de l'étude a permis de quantifier la précarité énergétique, d'identifier les facteurs qui lui sont associés et de quantifier son effet sur la santé et le bien-être^{iv}.

Les variables disponibles dans l'ECL nous ont permis d'opérationnaliser la précarité énergétique à l'aide de mesures basées sur les dépenses des ménages (mesures objectives) et de mesures autorapportées (mesures subjectives). Pour les mesures basées sur les dépenses des ménages, deux seuils ont été retenus pour catégoriser les ménages en précarité énergétique : i) si le ménage dépense plus de 10% de son revenu annuel pour l'énergie (électricité et chauffage) (ci-après 10%); ou ii) si le ratio des dépenses énergétiques sur le revenu annuel du ménage est supérieur au double du ratio médian national (ci-après 2M)^v. Pour ce qui est des mesures autorapportées, l'ECL comprend trois questions quantifiant le niveau de satisfaction avec le confort thermique du logement, soit la satisfaction envers i) l'efficacité énergétique du logement et avec la capacité à maintenir des températures ambiantes confortables ii) en hiver et iii) en été^{vi}. À noter que l'ECL ne comprend pas de questions concernant les difficultés économiques liées au paiement des factures d'énergie ou l'expérience de débranchement, ni de données sur la consommation énergétique des ménages.

^{iv} Les principaux résultats sont synthétisés ici. Les résultats sont présentés aux tableaux 1 et 2 en annexe. Les résultats de ce volet de PRISE sont aussi présentés dans un article sous presse dans la Revue canadienne des sciences régionales. Référence actuelle : Kutuka, S., Riva, M., Debanné, L., Breau, B., Adam, C., Das, R.R. La précarité énergétique au Québec : une problématique à reconnaître pour une transition juste et équitable. Revue canadienne des sciences régionales, 2026; 49(2).

^v Pour le seuil de 2M, le ratio médian est estimé à 4% à l'échelle du Canada selon les données combinées de l'ECL de 2018 et 2021.

^{vi} Les réponses à ces questions ont été classifiées en trois catégories contrastant très satisfait ou satisfait; ni satisfait ou insatisfait (neutre); et insatisfait ou très insatisfait.

Les résultats indiquent que près de 9% et 13% des ménages québécois sont en précarité énergétique selon les seuils de 10% et de 2M, respectivement (Annexe, Tableau 1). Entre 13% et 16% des personnes interrogées ont rapporté être insatisfaites avec l'efficacité énergétique et le confort thermique de leur logement. Nous observons une prévalence accrue de la précarité énergétique parmi certains groupes de la population québécoise différenciés par l'âge; le statut socioéconomique; la composition des ménages; le mode d'occupation, le type et les conditions des logements; et par les milieux de vie (Annexe, Tableau 1). Ces variations sociales et géographiques de la précarité énergétique sont sensibles à la mesure retenue (objective vs subjective).

De façon générale, lorsque les mesures basées sur les dépenses des ménages sont retenues, la précarité énergétique est plus élevée chez les personnes âgées de 65 ans et plus, les ménages à revenu modeste, les personnes avec une scolarité moins élevée, les personnes vivant seules, les familles monoparentales, les ménages vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures, les locataires de logement social, et les ménages vivant en milieu rural et dans des petites agglomérations.

Lorsque la satisfaction avec le confort thermique est retenue comme mesure de la précarité énergétique, des tendances différentes sont observées. L'insatisfaction est plus élevée chez les jeunes adultes âgés de 15 à 34 ans; chez les couples avec enfants, les familles monoparentales et les personnes vivant seules; pour les ménages vivant dans des appartements dans des édifices de moins de cinq étages; chez les ménages vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures; chez les locataires (du marché privé et du logement social); et chez les ménages vivant dans de grandes zones urbaines. On observe par ailleurs que l'écart entre les quintiles de revenu se rétrécit, ou s'inverse pour la scolarité, lorsque les mesures autorapportées sont considérées.

En considérant l'inclusion (ou non) de l'électricité et du chauffage dans le loyer, les résultats révèlent de nouvelles distinctions dans la distribution de la précarité énergétique parmi les ménages locataires. L'insatisfaction avec l'efficacité énergétique et avec la capacité de maintenir des températures confortables dans le logement en hiver est plus élevée chez les locataires qui doivent payer pour

l'électricité et le chauffage, et ce, tant pour les locataires du marché privé que du secteur social. Pour ce qui est de l'insatisfaction avec le confort thermique en été, l'inclusion des frais de chauffage et d'électricité ne semble pas avoir d'effet; plus de 20% des locataires rapportent être insatisfaits avec leur capacité à maintenir des températures ambiantes confortables en été.

Les résultats des analyses de régression logistiques démontrent que la précarité énergétique est un facteur de risque pour la santé et le bien-être de la population québécoise (Annexe, Tableau 2). Selon les seuils du 10% et 2M respectivement, la précarité énergétique est associée à un risque accru de rapporter une santé générale passable ou mauvaise. Alors que l'association de ces mesures avec la santé mentale n'est pas significative, on observe une association marginale entre la précarité énergétique mesurée avec le seuil de 2M et la satisfaction à l'égard de la vie ($p < 0.10$). Être insatisfait avec l'efficacité énergétique de son logement et avec sa capacité à maintenir des températures ambiantes confortables en été est associé à un risque accru de déclarer une moins bonne santé générale, une moins bonne santé mentale, ainsi qu'une plus faible satisfaction à l'égard de sa vie.

C.2. L'expérience vécue de la précarité énergétique (objectif 2)

Les résultats de ce volet de l'étude ont permis de mieux comprendre la précarité énergétique du point de vue des personnes qui y sont confrontées ainsi que des intervenantes des ACEFs qui accompagnent les ménages en situation de précarité énergétique. En basant notre étude sur ces deux perspectives, les résultats offrent un portrait plus approfondi de la situation.^{vii}

^{vii} Les résultats pour cet objectif sont synthétisés ici. Pour plus de détails, le rapport des entretiens avec les personnes en situation de précarité énergétique est disponible ici : https://myleneriva.ca/prise_parours-de-vie_rapport-final/. Le rapport des entretiens avec les ACEFs est disponible ici : https://myleneriva.ca/wp-content/uploads/2025/12/PRISE_Entretiens-ACEF_-rapport-final.pdf

C.2.1. Résultats des entretiens avec des personnes en situation de précarité énergétique

L'analyse des entretiens avec des personnes en situation de précarité énergétique a permis d'identifier trois contextes dans lesquels la précarité énergétique s'insère dans les parcours de vie. Premièrement, vivre dans un logement inadéquat contribue à l'expérience de la précarité énergétique. Les personnes participantes ont décrit des conditions inadéquates de logements, incluant un manque d'isolation et des équipements de chauffage ou de climatisation défectueux qui ne permettent pas de maintenir des températures confortables ou d'utiliser l'énergie efficacement. Ces problèmes peuvent entraîner la présence de moisissure, un inconfort thermique et des factures d'électricité et de chauffage élevées. Plusieurs personnes ont de plus rapporté que les relations avec leurs propriétaires peuvent aggraver leur situation, notamment lorsque les hausses de loyer ne s'accompagnent d'aucune amélioration au logement ou lorsque les locataires n'ont pas le contrôle sur leur consommation énergétique (p. ex. lorsque le propriétaire contrôle le chauffage). Deuxièmement, les soucis financiers contribuent à l'insertion de la précarité énergétique dans la vie des gens. Des soucis financiers peuvent survenir à la suite d'un changement dans le revenu ou la fragilisation de la situation économique d'une personne ou d'un ménage, notamment en raison de la perte d'un emploi, l'impossibilité soudaine de travailler (par exemple en raison de problèmes de santé) et les ruptures conjugales. Nos résultats indiquent que les préoccupations financières rendent particulièrement vulnérables les ménages à revenu unique, notamment les personnes vivant seules et les familles monoparentales. Certains participants ont aussi souligné l'effet des difficultés budgétaires et des dettes sur l'expérience de la précarité énergétique. Par exemple, une participante explique qu'une erreur administrative a mené à des factures non payées et une accumulation de dettes à son insu; elle s'est alors retrouvée en situation de risque de débranchement par le fournisseur d'énergie. Troisièmement, le cumul de difficultés fait référence à l'accumulation, dans le temps, de plusieurs formes de difficultés, au sein desquelles la précarité énergétique s'inscrit comme une dimension parmi d'autres de la vulnérabilité. Les personnes participantes ont évoqué des trajectoires marquées par la pauvreté financière, l'instabilité du logement, la précarité d'emploi, des

dynamiques familiales complexes et divers événements perturbateurs, comme la maladie et des problèmes de consommation.

L'analyse des entretiens démontre les impacts de la précarité énergétique sur le bien-être physique et mental et sur la réponse aux besoins. Les personnes participantes ont détaillé comment être confronté à la précarité énergétique génère des expériences d'inconfort thermique en raison d'un logement trop froid ou trop chaud. Les gens décrivent greloter dans leur logement, rester au lit pour rester au chaud, peiner à dormir et avoir des problèmes de santé respiratoire. Alors que le Québec est bien connu pour son froid hivernal, les participants ont aussi souligné que la chaleur estivale devient de plus en plus difficile à gérer; comme le dit un participant : « Le froid [ne m'affecte pas trop] parce que je me tiens cloîtré dans ma pièce double dans les espaces chauds et je fais mes affaires assez rapidement. Mais sinon la chaleur l'été ça, ça peut m'accabler davantage. »

Pour les personnes participantes, les difficultés à subvenir à ses besoins énergétiques sont reliées à des sentiments de colère, de frustration et de honte. Face à des factures d'électricité élevées et au risque d'être débranché, plusieurs personnes ont exprimé vivre du stress et de l'anxiété. Une participante explique : « J'étais nerveuse. Je ne peux pas le dire à personne parce que c'est honteux de se faire couper hydro. » Avec des budgets serrés et des factures énergétiques élevées, les participants ont rapporté devoir restreindre ou omettre certaines dépenses pour la nourriture, le transport et les soins de santé.

Diverses actions sont posées pour faire face à la précarité énergétique. Les participants ont partagé devoir, entre autres, budgéter de manière extrêmement serrée, emprunter de l'argent, condamner des pièces du logement en hiver et utiliser des services énergétiques à l'extérieur du logement (par exemple, prendre des douches dans un centre communautaire, trouver des haltes de chaleur ou de fraîcheur). Avoir recours aux services de l'ACEF représente une stratégie employée par les participants.

C.2.2. Résultats des entretiens avec des intervenantes des ACEF

Par l'entremise de cette étude, nous voulions aussi mieux comprendre les perspectives et l'action des ressources communautaires en matière de précarité énergétique. Les résultats provenant des entretiens avec les intervenantes des ACEF décrivent leurs perspectives sur la précarité énergétique ainsi que des pistes de solutions et de soutien pour la contrer. Comme l'a expliqué une intervenante : « Souvent ce n'est pas l'énergie comme telle qui est importante, mais les services que ça te permet d'avoir [...] les gens ne réalisent pas tant que ça l'importance que l'énergie peut avoir. » L'accès à l'énergie est nécessaire pour le bien-être. Les intervenantes ont partagé être témoin de certains cas 'extrêmes', par exemple des ménages ayant plus de 5000 \$ en factures énergétiques impayées et des ménages débranchés des services énergétiques pour plusieurs mois. Les intervenantes ont identifié différents facteurs menant à la précarité énergétique au sein de leur clientèle, notamment l'insuffisance des revenus et les conditions des logements inadéquates qui se traduisent en factures énergétiques élevées. Comme expliqué par une intervenante : « Le logement et la précarité, c'est relié [...] Donc c'est le coût du logement ; plus c'est élevé, plus ça va être difficile de payer sa facture d'énergie. Puis, une question aussi d'efficacité énergétique. Donc, si le logement n'est pas bien isolé, ça va faire augmenter la facture et c'est le locataire qui va être tenu de payer une facture plus élevée. »

Les intervenantes rapportent fréquemment observer les conséquences de la précarité énergétique sur le bien-être des ménages, notamment des difficultés à subvenir aux autres besoins (comme l'alimentation et les soins de santé) et à créer et maintenir un environnement de vie sain. Elles observent que la précarité énergétique crée du stress, de l'anxiété, de la honte et contribue à l'exclusion sociale. Elles remarquent que certaines populations sont plus à risque d'être confrontées à la précarité énergétique : les ménages à revenu modeste, les personnes vivant seules, les familles monoparentales, les personnes ayant des problèmes de santé physique ou mentale, les nouveaux arrivants et les personnes ayant des barrières linguistiques. Des observations sur certaines différences régionales ont émergé des entretiens. Dans les centres urbains, la grande proportion de locataires indique que plusieurs

résidents ont une capacité réduite pour améliorer l'efficacité énergétique de leur logement et font face à un choix limité de logements abordables et adéquats. Les vagues de chaleur, notamment en milieu urbain, augmentent les besoins énergétiques. En milieu rural, une plus grande diversité de types de chauffage et des fournisseurs d'énergie complexifie les choix et les budgets des ménages. Le manque de transport en commun rajoute des dépenses énergétiques non négligeables au budget des ménages.

Finalement, les entretiens ont exploré comment les intervenantes viennent en aide aux ménages confrontés à la précarité énergétique. Celles-ci ont expliqué offrir divers services et formes de soutien, dont des ateliers éducatifs, de l'accompagnement dans les démarches administratives comme la négociation d'ententes de paiements, des ressources financières et matérielles, du référencement vers d'autres services, et du soutien émotionnel. Alors que ces services et soutiens apportent plusieurs bienfaits aux ménages, les intervenantes ont toutes reconnu qu'ils ne sont pas suffisants pour résoudre la précarité énergétique.

C.3. Équité dans les initiatives qui visent la précarité énergétique (objectif 3)

Le troisième volet de l'étude a permis d'identifier 56 initiatives (c.-à-d. politiques, programmes et services) déployées entre 1996 et 2023 visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et réduire la consommation d'énergie. Ces initiatives émanent de huit principaux acteurs : Hydro-Québec, Énergir, Gazifère, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le Gouvernement fédéral (Annexe, Tableau 3). Parmi les 56 initiatives, la majorité prend la forme de subvention et prêts pour rénovations. Les autres initiatives sont des subventions pour l'achat de petits équipements (p. ex. thermostats, ampoule DEL); des conseils en efficacité énergétique; des options tarifaires qui encouragent la consommation d'énergie hors des périodes de pointe; des plans de paiement; des outils pour suivre, évaluer et certifier la performance énergétique des bâtiments; et des directives provinciales pour guider le développement de l'énergie dans le secteur résidentiel.

Notre analyse démontre que les initiatives d'efficacité énergétique au Québec ciblent davantage les propriétaires que les locataires (annexe, Figure 1) et que les types d'initiatives auxquelles les propriétaires sont éligibles sont plus susceptibles d'améliorer l'efficacité énergétique de leur logement, d'augmenter le confort thermique et de réduire la consommation d'énergie (et donc les factures) (annexe, Figure 2). Peu d'initiatives ciblent ou soutiennent de manière adéquate ceux qui pourraient bénéficier le plus de l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs logements, p. ex., les locataires, les ménages à revenu modeste, et les ménages en précarité énergétique (Annexe, Figures 1 et 2).

Les résultats de ce volet de l'étude démontrent un manque d'équité dans la répartition des initiatives d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels. Les locataires et les groupes à revenu modeste, y compris les locataires et les propriétaires à revenu modeste, sont moins ciblés par les initiatives existantes; ces derniers sont donc désavantagés par rapport aux groupes qui disposent généralement de ressources financières plus importantes, ce qui risque d'accroître les inégalités sociales.

C.4. Principales contributions de l'étude PRISE

Le Québec bénéficie des tarifs d'électricité les plus bas au pays. Malgré ceci, selon les mesures retenues, c'est entre 9% et 16% des ménages qui font face à la précarité énergétique, des proportions non négligeables. Si l'on considère une moyenne de 2.2 personnes par ménage privé ³⁶, c'est potentiellement entre 750 000 et 1 300 000 Québécoises et Québécois qui seraient en précarité énergétique. Bien que la prévalence de la précarité énergétique au Québec soit inférieure à celle observée dans d'autres provinces canadiennes ¹, elle est comparable à celle d'autres pays tels que la France (12%), la Belgique (15%) et l'Angleterre (13%)^{viii}, qui reconnaissent officiellement la précarité énergétique et qui font de sa lutte une de leurs priorités politiques.

^{viii} France: Observatoire des inégalités, 2024, <https://www.inegalites.fr/precarite-energetique>;
Belgique: Fondation du Roi Baudouin, 2024, https://media.kbs-frb.be/fr/media/11986/PUB_3961_Barom%C3%A8trePr%C3%A9carit%C3%A9Energ%C3%A9tique_2024_DEFDEF;

Les résultats de notre étude font état de différences dans la distribution de la précarité énergétique selon les groupes d'âge, le statut socioéconomique, la composition du ménage, les conditions et le mode d'occupation du logement, les milieux de vie – illustrant des vulnérabilités sociales et spatiales à la précarité énergétique. Alors que les résultats pour le Québec abondent dans le même sens que les résultats d'études canadiennes antérieures, il ressort des distinctions importantes notamment lorsque des mesures subjectives de la précarité énergétique sont retenues. Ainsi, on observe une plus grande insatisfaction avec le confort thermique du logement pour les jeunes adultes et les couples avec enfants. Les résultats démontrent également que faire face à la précarité énergétique porte atteinte à la santé et au bien-être, et que cette association transcende les saisons ³⁷.

L'efficacité énergétique des logements, les revenus des ménages, et les tarifs énergétiques sont considérés comme les principaux facteurs causaux de la précarité énergétique ³⁸. Cependant, en démontrant que la précarité énergétique constitue un réel problème au Québec, malgré les coûts d'électricité avantageux, nos résultats laissent croire que l'inefficacité énergétique des logements et les revenus des ménages contribuent plus fortement à ce phénomène que les coûts de l'énergie.

Les résultats des entretiens avec des personnes aux prises avec la précarité énergétique et des intervenantes du réseau communautaire leur venant en aide font écho à cette observation. En effet, les entretiens ont permis de mieux comprendre les contextes qui mènent à la précarité énergétique, ses effets sur la vie quotidienne et les stratégies d'adaptation déployées pour y faire face. Trois grands contextes ressortent des analyses : des conditions inadéquates de logement (pour les locataires, ceci inclut aussi la qualité des relations avec leurs propriétaires); les difficultés financières; et un cumul de difficultés. Les impacts de la précarité énergétique dans la vie quotidienne sont multiples. Les participants ont évoqué le froid et la chaleur excessive, des troubles du sommeil, des problèmes respiratoires, et ressentir de la honte, du stress et de l'anxiété. Afin de composer avec l'inconfort

Angleterre: Department for Energy Security and Net Zero, 2024, <https://www.gov.uk/government/statistics/sub-regional-fuel-poverty-2024-2022-data/sub-regional-fuel-poverty-in-england-2024-2022-data>

thermique et des factures d'énergie élevées, les participants ont indiqué recourir à différentes stratégies : réduire d'autres dépenses essentielles comme l'épicerie, le transport ou les médicaments; emprunter de l'argent; limiter le chauffage à certaines pièces du logement en hiver; passer du temps dans des tiers lieux pour aller chercher de la chaleur et/ou de la fraîcheur; et avoir recours à des services communautaires. Il en ressort que la précarité énergétique agit comme un facteur vulnérabilisant, en contraignant les individus à mobiliser en continu des stratégies à la fois pour en limiter la gravité et pour en gérer les conséquences, ce qui affecte profondément leur qualité de vie, bien au-delà d'un simple poste budgétaire.

Dans la perspective d'une transition énergétique et climatique juste et équitable, la réduction de la précarité énergétique est essentielle. Entre 1996 et 2023, le Québec a vu la mise en œuvre de plus de 50 initiatives visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et réduire la consommation d'énergie, initiatives qui ont le potentiel de réduire la précarité énergétique. Or, en ciblant davantage les propriétaires, les initiatives mises en place jusqu'à présent tendent à exclure les locataires et les ménages à revenu modeste de possibilités réelles d'améliorer leur situation et pourraient ainsi contribuer à accroître les inégalités. Cette conclusion rejoint celles d'autres efforts en cours qui documentent la portée des initiatives visant la précarité énergétique et des enjeux de justice énergétique qu'elles soulèvent ^{23, 39, 40}.

Afin d'améliorer les connaissances sur la précarité énergétique, PRISE s'est inscrite dans une visée descriptive. Une des contributions importantes de l'étude repose l'utilisation de différents indicateurs pour mesurer la précarité énergétique et sur la triangulation d'approches méthodologiques (quantitative, qualitative, analyses d'initiatives) pour bien comprendre cette situation et les enjeux d'équité qu'elle soulève. La concordance des résultats entre les différents volets de l'étude renforce la compréhension des facteurs menant à la précarité énergétique et ses effets sur le bien-être. PRISE est la première étude à se pencher sur la précarité énergétique au Québec, et une des premières au Canada qui s'intéresse à l'expérience vécue de la précarité énergétique. Les résultats des entretiens avec les intervenantes des

ACEF sont un ajout important aux connaissances, présentant les perspectives et l'action des ressources communautaires en matière de précarité énergétique, une perspective encore peu présente dans la littérature scientifique.

Une autre contribution importante de PRISE est la sensibilisation à l'enjeu qu'est la précarité énergétique, avec une stratégie de transfert et de mobilisation des connaissances qui maximise les retombées de l'étude en diffusant les résultats en différents formats et auprès de divers publics. Depuis 2024, les résultats de PRISE sont présentés lors des *Rendez-vous annuels de lutte à la précarité énergétique*, auxquels participent des représentants (notamment) d'Hydro-Québec, d'Énergir, du MELCCFP, de la SHQ, de la Direction régionale de la santé publique de Montréal, de la Ville de Montréal, du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, des ACEF et groupes de défense des consommateurs de différentes régions, d'organismes communautaires, et des personnes confrontées à la précarité énergétique. Un colloque sur la précarité énergétique a été organisé au congrès de l'ACFAS de 2024 et où les principaux résultats de PRISE ont été présentés. Une synthèse visuelle du colloque a été réalisée pour illustrer la précarité énergétique (annexe, Figure 3). Trois rapports de recherche ont été produits :

1. Un article sous presse dans la Revue canadienne des sciences régionales qui présente les résultats du premier objectif :

- Kutuka, S., Riva, M., Debanné, L., Breau, B., Adam, C., Das, R.R. La précarité énergétique au Québec : une problématique à reconnaître pour une transition juste et équitable. *Revue canadienne des sciences régionales*, 2026; 49(2).

2. Un rapport de recherche vulgarisé qui présente les résultats des entretiens avec les ménages en situation de précarité énergétique :

- Jaillet, E., Kutuka, S., Debanné, L., Riva, M., Adam, C., Laurin-Dansereau, E. « *C'était très difficile à chauffer, puis ça coûtait cher aussi d'électricité, juste pour un appartement !* » Une étude sur l'expérience vécue de la précarité énergétique sur l'île et la Rive-Sud de Montréal. 2026.

Accessible ici : https://myleneriva.ca/wp-content/uploads/2026/04/PRISE_Parcours-de-vie_Rapport-FINAL.pdf

3. Un rapport de recherche vulgarisé qui présente les résultats des entretiens avec des intervenantes des ACEF :

- Kutuka, S., Debanné, L., Riva, M., Adam, C. Comprendre les perspectives et l'action de ressources communautaires en matière de précarité énergétique. 2025. Accessible à : https://myleneriva.ca/wp-content/uploads/2025/12/PRISE_Entretiens-ACEF_-rapport-final.pdf

D. PISTES D' ACTIONS ET DE SOLUTIONS SOUTENUES PAR LES RÉSULTATS

D.1. Proposition d'actions

Les résultats de PRISE pointent vers différentes pistes de solutions pour mieux prévenir et réduire la précarité énergétique au Québec. Celles-ci sont présentées sous deux plans d'action.

Premièrement, il est essentiel de **reconnaître la précarité énergétique au Québec**. La précarité énergétique n'est pas suffisamment prise en compte, tant au Québec qu'au Canada, limitant la possibilité de venir en aide aux ménages qui y font face, mais aussi aux régions où la précarité énergétique est plus aigüe. En raison des contextes et des paysages énergétiques, économiques, politiques et sociaux différents, il est possible que les causes et les manifestations de la précarité énergétique varient au niveau local et régional. Il serait facile d'ignorer la problématique au Québec puisque nos tarifs d'électricité sont parmi les plus bas au monde et que la précarité énergétique est moins répandue que dans d'autres provinces canadiennes. Cependant, les impacts de la précarité énergétique sur le bien-être sur la population québécoise sont réels et nos efforts pour avancer la transition énergétique et climatique pourraient exacerber son étendue. Ainsi, reconnaître que la précarité énergétique est un enjeu au Québec est une première étape pour la prévenir et la réduire. Pour ce faire, nous identifions deux actions à entreprendre : 1) adopter une définition officielle de la précarité

énergétique propre au contexte québécois et 2) développer des approches pour la mesurer et en faire le suivi.

Une définition officielle de la précarité énergétique servirait à établir des balises pour l'identifier de manière efficace et inclusive, ainsi que de la distinguer d'autres vulnérabilités (comme la pauvreté financière). Pour développer une telle définition, il sera important de consulter et d'inclure une diversité de voix, par exemple des personnes avec une expérience vécue, des intervenantes du réseau communautaire, des experts et gestionnaires de différents secteurs pertinents, notamment du logement, de l'énergie et de la lutte à l'exclusion sociale. De plus, pour assurer que cette définition demeure pertinente et inclusive, il faudrait la réviser en fonction de l'évolution du contexte et de notre compréhension de la problématique. Une définition officielle de la précarité énergétique contribuerait aussi à sa visibilité, ce qui pourrait aider à la déstigmatiser et à valoriser le travail des organismes communautaires qui œuvrent pour l'alléger.

Reconnaître la précarité énergétique et en assurer un suivi rigoureux est essentiel puisque les coûts relativement faibles de l'électricité au Québec peuvent camoufler l'ampleur du problème, alimenter des débats stériles et même encourager des formes de sobriété énergétique qui nuisent au bien-être des ménages en précarité énergétique. Pour une surveillance rigoureuse de la précarité énergétique, nous recommandons le développement de différents types d'indicateurs pour mesurer les différentes facettes de la précarité énergétique, et ce, pour différentes échelles d'analyse (p. ex. ménages, quartiers, municipalités, régions économiques et sanitaires). Les indicateurs choisis devraient inclure des mesures basées sur les dépenses des ménages et autorapportées qui rejoignent différentes dimensions de la précarité énergétique, dont l'inefficacité énergétique des logements, le fardeau financier des factures énergétiques, la restriction des services énergétiques et l'inconfort thermique. Ces indicateurs pourraient être inclus, par exemple, dans des enquêtes populationnelles et plans de surveillance en santé publique. Afin de développer des indicateurs robustes, les données sur la consommation énergétique des ménages devraient être jumelées avec des données sur les dépenses énergétiques des

ménages et leur revenu annuel. Pour l’instant, un tel jeu de données n’est pas accessible (nous revenons sur ceci dans la prochaine section où nous discutons des limites de l’étude). Utiliser différents indicateurs pour mesurer la précarité énergétique permettrait d’en tracer un portrait plus complet. Une surveillance de la précarité énergétique à différentes échelles d’analyse permettrait par ailleurs d’identifier les facteurs pouvant mener à une hausse ou à une baisse de sa portée, mais aussi d’évaluer l’impact de politiques et programmes susceptibles de la réduire.

La précarité énergétique se situe à l’intersection de la qualité du logement, du revenu disponible et du coût de l’énergie; les réponses doivent nécessairement prendre en compte ces trois dimensions.

Ainsi, un deuxième plan d’action vise l’**intégration de la lutte contre la précarité énergétique à l’agenda politique**, qui est d’autant plus essentiel dans le contexte de la transition énergétique et climatique. Comme nos résultats le démontrent, l’offre de programmes visant à améliorer l’efficacité énergétique des bâtiments résidentiels n’est pas distribuée de façon équitable, avec plusieurs ménages non rejoints ou mal desservis par les programmes existants. Ainsi, nous soulignons l’importance de développer une diversité de programmes qui ciblent des populations et des contextes différents. Spécifiquement, des solutions adaptées aux logements sociaux et locatifs et aux ménages à revenu modeste devraient être prioritaires. Une stratégie québécoise de lutte contre la précarité énergétique devrait inclure des mesures d’amélioration de l’efficacité énergétique des logements et de l’aide financière, tout en maintenant des tarifs énergétiques bas pour les ménages à revenu modeste ^{39, 41}.

En ce qui concerne les initiatives et efforts pour diminuer la consommation d’énergie, nous notons l’importance de ne pas mettre de l’avant une rhétorique unique ou des solutions standardisées. Par exemple, dans l’argumentaire pour encourager la sobriété énergétique, il ne faut pas oublier que plusieurs ménages québécois restreignent déjà leur consommation énergétique en dessous d’une utilisation saine ou coupent sur d’autres besoins essentiels pour pouvoir rester au chaud. Nous voyons le potentiel de mettre de l’avant une vision de la sobriété énergétique qui inclut un plafond et un plancher

de consommation d'énergie 'nécessaire', et de reconnaître que les tarifs énergétiques, aussi bas soient-ils, seront toujours trop élevés pour certains ménages.

On s'attend à ce que le coût de l'énergie continue d'augmenter au cours des prochaines années, notamment avec la hausse récente de tarifs résidentiels d'électricité et des indications qui suggèrent que les consommateurs devront financer une partie de la transition énergétique. L'augmentation du prix de l'électricité pour les clients résidentiels ne sera pas abordable pour tous. Nous conseillons donc le développement d'une échelle tarifaire ou d'une modulation des prix de l'énergie en fonction du revenu et/ou de la consommation pour assurer que chaque ménage puisse subvenir à ses besoins énergétiques.

En regard aux initiatives actuellement en vigueur (et qui seront déployées au cours des prochaines années), et comme l'ont mentionné les intervenantes des ACEF lors des entretiens, il importe de faire tomber certains obstacles et barrières afin d'appuyer les ménages en situation de précarité énergétique. D'une part, les programmes et services ne sont pas toujours connus au sein de la population qui pourrait en bénéficier. Ceci est d'autant plus important à considérer que la précarité énergétique est une expérience stigmatisante, souvent imprégnée de honte. Ainsi, l'information quant aux programmes et services disponibles doit être diffusée de façon intentionnellement et en langage accessible. Plusieurs des programmes existants ont des critères d'admissibilité qui limitent leur portée et leurs impacts potentiels. Par exemple, certains programmes qui offrent gratuitement des améliorations au système énergétique des logements ont un seuil de revenu qui peut exclure certains ménages en précarité énergétique. De plus, certaines ressources ne sont offertes que sur une base occasionnelle (p. ex. les paiements d'aide qui sont souvent disponibles aux ménages qu'une fois par année) offrant une solution ponctuelle à un problème qui peut être chronique. Assurer que les ménages puissent trouver des solutions pour payer leurs factures énergétiques avant d'en arriver à une situation de crise est nécessaire. Comme l'ont indiqué les intervenantes des ACEF, une diminution du coût de la vie et une augmentation des revenus sont aussi nécessaires pour contrer la précarité énergétique.

Finalement, à travers la réalisation de PRISE, il apparaît essentiel de valoriser, de financer et de soutenir le travail des organismes communautaires qui aident les ménages confrontés à la précarité énergétique, comme les ACEF. En effet, ces organismes offrent du soutien et des ressources directement à la population, transmettent des connaissances et militent pour la réduction de la précarité énergétique. Pour une transition énergétique et climatique juste pour le Québec, les connaissances, l'expertise, et la force du secteur communautaire doivent être reconnues à leur juste valeur.

D.2. Limites dans l'interprétation des résultats

Les résultats de PRISE doivent être interprétés à la lumière de certaines limitations. D'abord, le calcul de la prévalence de la précarité énergétique dépend des données disponibles dans l'ECL. Ainsi, nos calculs de la précarité énergétique reposent sur les dépenses énergétiques *réelles* des ménages - c.-à-d. ce qui est dépensé, plutôt que sur les dépenses énergétiques *nécessaires* – soit, ce qui devrait être dépensé pour satisfaire aux besoins énergétiques. Cette distinction est importante, car les mesures basées uniquement sur les dépenses peuvent sous-estimer la prévalence de la précarité énergétique, qui peut être *cachée*. En effet, certains ménages font des efforts (parfois extrêmes) pour réduire leur consommation d'énergie afin de diminuer leurs dépenses ^{34, 42}; ces ménages, en situation de précarité énergétique cachée, ne sont pas nécessairement représentés dans nos mesures. Calculer les dépenses énergétiques requises nécessite l'arrimage de données sur la consommation énergétique des ménages, leurs dépenses énergétiques et leur revenu. Or, l'accès à ces données arrimées s'avère complexe dans le contexte québécois et canadien.

Une autre limite des mesures basées sur les dépenses des ménages est qu'elles excluent les locataires pour qui l'électricité et le chauffage sont inclus dans le loyer (puisque aucune dépense pour les services énergétique n'est rapportée indépendamment du loyer). Au Québec, ce sont 22% et 12% des ménages locataires pour qui le loyer inclut l'électricité et le chauffage, respectivement ⁴³. Il est donc

possible que les mesures basées sur les dépenses des ménages sous-estiment la prévalence de la précarité énergétique.

Malgré ces limites, les indicateurs basés sur les dépenses sont couramment utilisés en raison de leur objectivité perçue. Avec un seuil absolu, comme celui du 10%, la précarité énergétique augmente lorsque les prix de l'énergie augmentent et/ou lorsque les revenus diminuent. Ressources Naturelles Canada utilise le seuil du 10% pour définir la précarité énergétique au Canada ⁴⁴. Or, ce seuil, que nous avons aussi utilisé, est arbitraire. Il a été établi au Royaume-Uni en 1991, alors qu'il équivalait au double du ratio national médian (2M) et représentait ce que 30% des ménages les plus pauvres devaient dépenser pour les services énergétiques domestiques ⁴⁵. Ainsi, ce seuil n'est pas nécessairement approprié pour le contexte québécois (et canadien) plus de 30 ans plus tard. Les seuils relatifs, tels que le 2M, comportent aussi des limites. Ils peuvent être soumis à des fluctuations au fil du temps, ce qui donne une image plus complexe de la précarité énergétique et de la difficulté d'une 'cible en mouvement'. Par ailleurs, le seuil utilisé pour calculer le 2M peut varier d'une étude et d'une année à l'autre. En effet, certaines études se réfèrent aux données du recensement de 2016 qui établit le 2M à environ 6% ^{1,46}. D'autres, comme la présente étude, calculent la valeur du 2M à partir de la base de données utilisée.

Les mesures autorapportées permettent de mieux saisir la dimension sociale et l'expérience de la précarité énergétique. Ces mesures reposent sur l'expérience vécue de la précarité énergétique, sur le fardeau que les factures énergétiques représentent, et sur la perception de ce qui constitue un niveau de confort thermique adéquat. Toutefois, la nature subjective de ces indicateurs dépend des circonstances individuelles; ils sont sujets à des biais de mesure.

Notre étude s'est attardée à la précarité énergétique en contexte résidentiel. Or, comme les transports représentent une part importante de la consommation énergétique des ménages, de futures études devraient aussi tenir compte des dépenses pour le transport. En effet, certains ménages peuvent être confrontés à une « double vulnérabilité énergétique », étant exposés à la fois à la précarité

énergétique domestique et à la précarité énergétique relative au transport ⁴⁷⁻⁴⁹. Cette situation peut entraîner les ménages à faire des compromis, où la priorité accordée à un besoin essentiel (par exemple, le transport) rend impossible l'accès à un autre (par exemple, le chauffage) ⁴⁷.

Pour ce qui est du volet qualitatif, notre échantillon est limité à 15 personnes participantes en situation de précarité énergétique. L'échantillon est somme toute homogène, dans la mesure où il est surtout composé de personnes non racisées, âgées de 55 ans et plus et résidant dans la grande région de Montréal. Tout au long du projet, des efforts ont été faits pour recruter davantage de participants dans d'autres régions, p. ex., en Outaouais, en Mauricie et en Gaspésie. Un échantillon plus grand et diversifié aurait permis d'explorer l'expérience vécue de la précarité énergétique selon différentes caractéristiques démographiques, dont l'âge et le genre, et entre les milieux urbains et ruraux; ceci aurait peut-être permis d'identifier d'autres contextes desquels émerge la précarité énergétique. Par ailleurs, comme nous avons recruté les participants à travers des ACEF, l'échantillon est composé de personnes déployant des efforts pour se sortir de la précarité énergétique. Il est donc possible que l'expérience vécue de la précarité énergétique, telle qu'observée dans l'étude, soit teintée par l'agentivité des participants recrutés.

Finalement, notre analyse des initiatives a été circonscrite à celles visant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et de la consommation d'énergie. Or, d'autres d'initiatives ont le potentiel de diminuer la précarité énergétique, par exemple les mesures d'aide au logement et des suppléments de revenus.

E. NOUVELLES PISTES OU QUESTIONS DE RECHERCHE

Pour faire suite aux résultats de l'étude PRISE, il est important que de futures études se penchent sur le développement d'indicateurs de précarité énergétique adaptés au contexte québécois afin que cet enjeu soit suivi de façon rigoureuse et uniforme à travers la province. Ces indicateurs devraient reposer sur un éventail d'informations relatives aux dépenses et à la consommation énergétique, mais aussi tenir

compte des difficultés financières (p. ex. devoir jongler les factures; compromettre d'autres nécessités comme la nourriture pour payer les factures d'énergie) et des conditions de logement (p. ex. inconfort thermique). Il est aussi important de développer des mesures qui puissent capter l'expérience de la précarité énergétique pour les locataires pour qui le chauffage et/ou l'électricité sont inclus dans le loyer.

Dans un contexte de pauvreté, de multiples formes d'insécurité se croisent, notamment lorsque des décisions doivent être prises quant à payer pour le chauffage et l'électricité ou pour l'épicerie ^{5,6}. Le concept de précarité énergétique permet d'articuler les défis rencontrés par les personnes vivant dans des logements inadéquats et souvent à revenu modeste pour accéder aux services énergétiques nécessaires pour répondre à leurs besoins et vivre dans la dignité. Ce concept est essentiel pour que l'accès aux services énergétiques soit reconnu comme un enjeu structurel prioritaire pour l'équité sociale, la santé de la population, et la transition énergétique et climatique. Pour appuyer ces efforts, de plus amples études sont requises pour examiner l'expérience vécue de la précarité énergétique pour différents groupes de la population différenciés selon l'âge et le genre; pour les personnes racisées et celles nouvellement arrivées au Québec; pour la situation unique des populations autochtones; pour les personnes avec des problèmes de santé chroniques qui limitent les activités quotidiennes et en situation de handicap; et pour les ménages en milieu rural et éloigné.

Au cours des dernières années, une attention croissante a été portée à la précarité énergétique dans le contexte des vagues de chaleur et aux risques sanitaires qui y sont associés ³⁷ et à la relation entre la précarité énergétique résidentielle et les dépenses en carburant pour le transport, qui représentent une part importante de la consommation d'énergie des ménages. De futures études devraient porter attention à ces manifestations de la précarité énergétique. Finalement, différentes initiatives sont déployées pour améliorer l'efficacité énergétique des logements. Celles-ci devraient être évaluées pour leurs effets sur la précarité énergétique et sur le bien-être des ménages qui en bénéficient, ainsi que sur l'équité sociale.

F. RÉFÉRENCES

1. Riva M, Kingunza Makasi S, Dufresne P, O’Sullivan K, Toth M. Energy poverty in Canada: Prevalence, social and spatial distribution, and implications for research and policy. *Energy Research and Social Sciences*. 2021;81:102237.
2. Bouzarovski S, Petrova S. A global perspective on domestic energy deprivation: Overcoming the energy poverty–fuel poverty binary. *Energy Research & Social Science*. 2015;10:31-40.
3. Thomson H, Bouzarovski S, Snell C. Rethinking the measurement of energy poverty in Europe: A critical analysis of indicators and data. *Indoor and Built Environment*. 2017 2017/08/01;26:879-901.
4. Laurin-Dansereau E, Thibeault I. L’électricité, un produit de luxe? Le Devoir Available at: <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/688203/idees-l-electricite-un-produit-de-luxe>. 2022.
5. Emery JCH, Bartoo AA, Matheson J, et al. Evidence of the association between household food insecurity and heating cost inflation in Canada, 1998–2001. *Canadian Public Policy*. 2012;38:181–215.
6. Bhattacharya J, DeLeire T, Steven Haider S, Currie J. Heat or Eat? Cold-Weather Shocks and Nutrition in Poor American Families. *American Journal of Public Health*. 2003;93:1149–54.
7. Bouzarovski S, Thomson H, Cornelis M. Confronting Energy Poverty in Europe: A Research and Policy Agenda. *Energies* 2021;14:858; <https://doi.org/10.3390/en14040858>.
8. Middlemiss L. Energy poverty: Understanding and addressing systemic inequalities. In: Galvin R, editor. *Inequality and Energy How Extremes of Wealth and Poverty in High Income Countries Affect CO2 Emissions and Access to Energy*. Cambridge, UK: Elsevier; 2019. p. 99-114.
9. Das RR, Martiskainen M, Li G. Quantifying the prevalence of energy poverty across Canada: Estimating domestic burden using an expenditures approach. . *Canadian Geographer*. 2022;DOI: 10.1111/cag.12750.
10. Jessel S, Sawyer S, Hernández D. Energy, Poverty, and Health in Climate Change: A Comprehensive Review of an Emerging Literature. *Frontiers in Public Health*. 2019;7:357. doi: 10.3389/fpubh.2019.00357.
11. O’Sullivan KC. Health Impacts of Energy Poverty and Cold Indoor Temperature. In: Nriagu J, editor. *Encyclopedia of Environmental Health*. 2 ed: Elsevier; 2019. p. 436–43.
12. World Health Organization. WHO Housing and Health Guidelines. Geneva 2018.
13. Thomson H, Snell C, Bouzarovski S. Health, Well-Being and Energy Poverty in Europe: A Comparative Study of 32 European Countries. *International Journal of Environmental Research and Public Health*. 2017 05/31;14:584.
14. Liddell C, Morris C. Fuel poverty and human health: A review of recent evidence. *Energy Policy*. 2010 2010/06/01;38:2987-97.
15. Cook JT, Frank DA, Casey PH, et al. A Brief Indicator of Household Energy Security: Associations With Food Security, Child Health, and Child Development in US Infants and Toddlers. *Pediatrics*. 2008;122:e867.
16. Liddell C, Guiney C. Living in a cold and damp home: frameworks for understanding impacts on mental well-being. *Public Health*. 2015 2015/03/01;129:191-9.
17. Longhurst N, Hargreaves T. Emotions and fuel poverty: The lived experience of social housing tenants in the United Kingdom. *Energy Research & Social Science*. 2019 56:1012072.
18. Middlemiss L, Gillard R. Fuel poverty from the bottom-up: Characterising household energy vulnerability through the lived experience of the fuel poor. *Energy Research & Social Science*. 2015;6:146-54.
19. Hernandez D. Understanding ‘energy insecurity’ and why it matters to health. *Social Science & Medicine*. 2016;167:1-10.
20. Canadian Urban Sustainability Practitioners. Energy Poverty in Canada: A CUSP Backgrounder. Available at: <https://energypoverty.ca/backgrounder.pdf> 2019.

21. Union des consommateurs. Pour une politique énergétique au service des ménages québécois 2016. Available at: <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4084597>.
22. Kantamneni A, Haley B. A national energy poverty strategy for Canada? 2021.
23. Das RR, Martiskainen M, Bertrand LM, MacArthur JL. A review and analysis of initiatives addressing energy poverty and vulnerability in Ontario, Canada. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*. 2022;165: 112617.
24. Thomson H, Thomas S, Sellstrom E, Petticrew M. Housing improvements for health and associated socioeconomic outcomes (Review). Collaboration TC, editor: The Cochrane Collaboration,; 2013.
25. Willand N, Maller C, Ridley I. Understanding the contextual influences of the health outcomes of residential energy efficiency interventions: realist review. *Housing Studies*. 2020;35:1-28.
26. Willand N, Ridley I, Maller C. Towards explaining the health impacts of residential energy efficiency interventions - A realist review. Part 1: Pathways. *Social Science & Medicine*. 2015;133:191-201.
27. Sharpe R, Taylor T, Fleming L, et al. Making the Case for “Whole System” Approaches: Integrating Public Health and Housing. *International Journal of Environmental Research and Public Health*. 2018;15, 2345; doi:10.3390/ijerph15112345.
28. Swope C, Hernández D. Housing as a determinant of health equity: A conceptual model. *Social Science & Medicine*. 2019;243:112571.
29. Day R, Walker G, Simcock N. Conceptualising energy use and energy poverty using a capabilities framework. *Energy Policy*. 2016;93 255–64.
30. Adam C, Gendron S, Potvin L. Understanding the interaction between individuals’ actions and context: an important challenge for health promotion practice and research. In: Potvin L, Jourdan D, editors. *Global handbook on health promotion research Vol 1*. Switzerland: Springer; 2022. p. 61-76.
31. Sovacool BK, Dworkin MH. Energy justice: Conceptual insights and practical applications. *Applied Energy*. 2015;142:435-44.
32. Statistics Canada. Canadian Housing Survey. Available at: <https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV.pl?Function=getSurvey&SDDS=5269>. 2018.
33. Charlier D, Lengendre B. Fuel poverty in industrialized countries: Definition, measures and policy implications a review. *Energy*. 2021;236: 121557.
34. Meyer S, Laurence H, Bart D, Middlemiss L, Maréchal K. Capturing the multifaceted nature of energy poverty: Lessons from Belgium. *Energy Research & Social Science*. 2018;40:273-83.
35. Wyse SM, Das RR, Hoicka CE, Zhao YX, McMaster ML. Investigating energy justice in demand-side low-carbon innovations in Ontario. *Frontiers in Sustainable Cities*. 2021;3: 633122.
36. Institut de la statistique du Québec. Ménages privés selon la taille, Québec, 1951-2021. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/menages-privés-selon-la-taille-quebec>. 2025.
37. Thomson H, Simcock N, Bouzarovski S, Petrova S. Energy poverty and indoor cooling: An overlooked issue in Europe. *Energy & Buildings*. 2019;196:21-9.
38. Boardman B. *Fixing fuel poverty: challenges and solutions*. London: Earthscan; 2010.
39. Tozer L, Baggio G, Kantamneni A, McRae H. Equity-based energy retrofits to address energy poverty in Canada. *Energy Policy*. 2024;195:114341.
40. Kantamneni A, Haley B. Efficiency for all: A review of provincial and territorial low-income energy efficiency programs with lessons for federal policy. Carleton University, Ottawa, ON. <https://www.efficiencycanada.org/low-income-report/2022>.
41. Galvin R, Sunikka-Blank M, Croon T. Juggling the basics: How much does an income increase affect energy spending of low-income households in England? *Energy Research & Social Science*. 2024;118:103766.
42. Tirado Herrero S. Energy poverty indicators: A critical review of methods. *Indoor and Built Environment*. 2017;26:1018-31.
43. MacIsaac S. What’s included in Canadians’ rent?: Statistics Canada - Economic and Social Reports. Available at: <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2023008/article/00003-eng.htm>2023.

44. Dionne-Laforest S, Heisel D, Situ J. Estimation of energy poverty rates using the 2021 Census of Population2024.
45. Moore R. Definitions of fuel poverty: Implications for policy. *Energy Policy*. 2012;49:19-26.
46. Riva M, Grubbs E, Breau S. The geography of energy poverty in Canada: Spatial clustering and inequalities at the municipal level. *Energy Policy*. 2024 2024/12/01/;195:114298.
47. Martiskainen M, Hopkins D, Contreras GAT, et al. Eating, heating or taking the bus? Lived experiences at the intersection of energy and transport poverty. *Global Environmental Change*. 2023;82: 102728.
48. Riva M, Debanne L, Bertheussen M. Energy needs, housing, and well-being in the Town of Bridgewater McGill University2023.
49. Simcock N, Walker G, Day R. Fuel poverty in the UK: Beyond heating? . *People, Place and Policy* 2016;10:24-41.

ANNEXES

Tableau 1. Distribution de la précarité énergétique selon les caractéristiques socioéconomiques, des ménages et du logement, et selon le milieu urbain ou rural, ECL de 2018 et 2021

		Précarité énergétique basée sur les dépenses des ménages		Précarité énergétique autorapportée Insatisfaction avec		
		>10%	>2M	Efficacité énergétique du logement	Confort thermique - hiver	Confort thermique – été
		% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)	% (95% IC)
Ensemble des ménages québécois		8.8 (8.1, 9.5)	12.8 (12.0, 13.7)	15.8 (14.9, 16.7)	12.8 (12.1, 13.6)	13.5 (12.7, 14.3)
Caractéristiques socioéconomiques						
Genre	Homme	7.8 (6.8, 8.9)	11.6 (10.4, 12.9)	14.6 (13.4, 16.0)	11.6 (10.5, 12.7)	13.0 (11.9, 14.3)
	Femme	9.8 (8.7, 10.9)	14.1 (12.9, 15.4)	17.0 (15.8, 18.3)	14.0 (12.9, 15.3)	13.9 (12.8, 15.0)
Âge	15-34 ans	5.6 (4.0, 7.9) ^a	8.3 (6.3, 10.9)	22.8 (20.2, 25.7)	19.3 (16.9, 21.9)	20.7 (18.2, 23.4)
	35-64 ans	7.6 (6.7, 8.5)	10.5 (9.5, 11.6)	17.4 (16.1, 18.8)	13.9 (12.7, 15.1)	14.6 (13.5, 15.9)
	≥65 ans	12.9 (11.3, 14.6)	20.0 (18.2, 22.0)	8.5 (7.4, 9.8)	6.9 (5.9, 8.0)	7.0 (6.1, 8.0)
Quintile de revenu des ménages (après impôts)	1 (inférieur)	44.2 (40.3, 48.2)	53.6 (49.7, 57.3)	16.8 (14.7, 19.1)	15.9 (13.9, 18.1)	17.2 (15.2, 19.4)
	2	14.2 (12.3, 16.5)	24.1 (21.6, 26.7)	16.0 (14.2, 18.0)	14.4 (12.6, 16.4)	14.7 (13.0, 16.6)
	3	4.2 (3.2, 5.4)	7.4 (6.0, 9.1)	15.4 (13.8, 17.3)	12.5 (11.0, 14.3)	13.9 (12.3, 15.8)
	4	0.5 (0.2, 1.2) ^b	1.3 (0.8, 2.0) ^a	16.2 (14.3, 18.4)	12.3 (10.6, 14.1)	12.0 (10.3, 13.9)
	5 (supérieur)	0.0 (0.0, 1.0)	0.0 (0.0, 0.0)	14.7 (12.5, 17.2)	9.5 (7.7, 11.6)	10.4 (8.5, 12.6)
Plus haut niveau de scolarité	< Diplôme secondaire	19.9 (16.9, 23.2)	26.3 (23.0, 29.8)	12.2 (10.3, 14.4)	11.3 (9.4, 13.5)	9.6 (7.9, 11.5)
	Diplôme secondaire (equiv.)	10.9 (9.1, 12.9)	16.1 (14.1, 18.4)	12.8 (11.0, 14.7)	10.3 (8.9, 12.0)	12.1 (10.5, 13.8)
	Diplôme postsecondaire	7.3 (6.3, 8.5)	11.5 (10.1, 13.0)	16.8 (15.3, 18.4)	14.1 (12.8, 15.6)	14.2 (12.8, 15.7)
	Diplôme universitaire	4.7 (3.7, 6.0)	7.1 (5.8, 8.6)	18.2 (16.4, 20.2)	13.5 (12.0, 15.2)	15.2 (13.6, 16.9)
Caractéristiques des ménages						
Composition du ménage	Couple avec enfant	3.0 (2.0, 4.4) ^a	4.3 (3.2, 5.8)	17.1 (15.2, 19.3)	13.2 (11.6, 15.1)	14.0 (12.2, 15.9)
	Couple sans enfant	5.2 (4.2, 6.3)	9.1 (7.8, 10.5)	11.3 (9.9, 12.9)	8.9 (7.7, 10.4)	8.5 (7.3, 9.9)
	Famille monoparentale	9.7 (7.2, 13.1)	15.2 (12.1, 18.9)	23.2 (19.6, 27.3)	19.2 (16.0, 22.9)	20.9 (17.5, 24.7)
	Personne seule	18.3 (16.5, 20.3)	25.1 (23.1, 27.3)	15.7 (14.2, 17.3)	13.6 (12.3, 15.0)	15.8 (14.4, 17.3)
Mode d'occupation du logement	Propriétaire	8.6 (7.7, 9.5)	12.9 (11.9, 14.1)	12.0 (11.0, 13.1)	8.3 (7.4, 9.3)	7.9 (7.0, 8.8)
	Locataire privé (total)	8.3 (7.0, 9.8)	11.7 (10.2, 13.4)	22.8 (21.0, 24.7)	20.2 (18.6, 22.0)	22.5 (20.9, 24.3)
	Électricité/chauffage inclus	-	-	12.8 (10.5, 15.7)	14.2 (11.7, 17.2)	24.1 (20.8, 27.7)
	Électricité/chauffage exclus	8.3 (7.0, 9.8)	11.7 (10.2, 13.4)	26.4 (24.1, 28.9)	22.4 (20.4, 24.6)	22.0 (20.0, 24.0)
	Locataire social (total)	18.7 (13.5, 25.5)	23.3 (17.7, 30.0)	17.3 (14.1, 20.9)	19.4 (16.2, 23.2)	23.4 (20.1, 27.0)

		Précarité énergétique basée sur les dépenses des ménages		Précarité énergétique autorapportée Insatisfaction avec		
		>10%	>2M	Efficacité énergétique du logement	Confort thermique - hiver	Confort thermique – été
	Électricité/chauffage inclus	-	-	12.8 (9.5, 17.0)	14.2 (11.0, 18.3)	22.7 (18.9, 27.0)
	Électricité/chauffage exclus	18.7 (13.5, 25.5)	23.3 (17.7, 30.0)	23.3 (17.8, 29.9)	26.5 (20.7, 33.3)	24.3 (18.8, 30.8)
Caractéristiques du logement						
Type de logement	Maison unifamiliale	9.1 (8.2, 10.2)	13.9 (12.7, 15.1)	12.6 (11.4, 13.8)	8.5 (7.6, 9.6)	8.2 (7.3, 9.2)
	Appartement, < 5 étages	8.6 (7.4, 9.9)	11.8 (10.5, 13.2)	21.4 (19.8, 23.0)	19.0 (17.7, 20.5)	19.9 (18.5, 21.4)
	Appartement, ≥ 5 étages	5.2 (2.5, 10.8) ^b	7.5 (4.0, 13.4) ^a	8.8 (6.3, 12.1) ^a	9.8 (7.0, 13.4) ^a	18.5 (14.5, 23.3)
Réparations requises dans le logement	Entretien régulier	7.8 (6.9, 8.8)	11.7 (10.7, 12.7)	9.0 (8.2, 9.9)	7.2 (6.5, 8.0)	9.7 (8.8, 10.6)
	Réparations mineures	9.9 (8.4, 11.8)	14.6 (12.8, 16.7)	25.5 (23.4, 27.7)	20.6 (18.7, 22.7)	19.7 (17.7, 21.8)
	Réparations majeures	13.5 (10.5, 17.1)	17.6 (14.3, 21.4)	43.9 (39.4, 48.4)	36.4 (32.3, 40.8)	26.7 (23.0, 30.9)
Milieu urbain/rural						
	Milieu rural	11.4 (9.7, 13.3)	17.2 (15.1, 19.5)	13.3 (11.6, 15.4)	10.0 (8.3, 12.0)	8.0 (6.6, 9.7)
	Petites agglomérations	11.3 (9.3, 13.5)	17.0 (14.6, 19.7)	11.9 (10.0, 14.1)	10.9 (9.1, 13.1)	10.4 (8.8, 12.3)
	Moyennes agglomérations	7.9 (6.1, 10.1)	11.9 (9.8, 14.5)	14.4 (11.9, 17.3)	10.3 (8.3, 12.5)	12.7 (10.4, 15.4)
	Grandes zones urbaines	7.4 (6.5, 8.4)	10.4 (9.4, 11.6)	17.6 (16.3, 18.9)	14.4 (13.3, 15.6)	16.0 (14.8, 17.2)

^a Valeur des coefficients de variation entre 16,6% et 33,3%; les estimations doivent être interprétées avec prudence.

^b Valeur des coefficients de variation supérieurs à 33,3 %; les estimations ne sont pas fiables.

Tableau 2. Association entre la précarité énergétique et les indicateurs de santé et de bien-être pour l'ensemble de la population

		Santé générale passable ou mauvaise ^a	Santé mentale passable ou mauvaise ^a	Faible satisfaction à l'égard de sa vie ^a
		OR (95% IC) ^b	OR (95% IC) ^b	OR (95% IC) ^b
Précarité énergétique basée sur les dépenses				
>10%	Non	1.00	1.00	1.00
	Oui	1.53 (1.15, 2.02)*	1.34 (0.94, 1.92)	1.18 (0.90, 1.54)
>2M	Non	1.00	1.00	1.00
	Oui	1.40 (1.09, 1.80)*	1.28 (0.93, 1.77)	1.24 (0.97, 1.59) [†]
Précarité énergétique autorapportée – Satisfaction envers :				
Efficacité énergétique du logement	Satisfait	1.00	1.00	1.00
	Neutre	1.12 (0.89, 1.42)	1.30 (1.00, 1.68)*	1.59 (1.28, 1.97)*
	Insatisfait	1.58 (1.24, 2.00)*	1.66 (1.27, 2.16)*	1.95 (1.58, 2.40)*
Capacité de maintenir des températures confortables – en hiver	Satisfait	1.00	1.00	1.00
	Neutre	1.17 (0.89, 1.53)	1.30 (0.97, 1.76) [†]	1.51 (1.19, 1.92)*
	Insatisfait	1.24 (0.96, 1.60)	1.36 (1.03, 1.78)	1.76 (1.43, 2.17)*
Capacité de maintenir des températures confortables – en été	Satisfait	1.00	1.00	1.00
	Neutre	1.20 (0.94, 1.54)	1.57 (1.21, 2.03)*	1.74 (1.40, 2.16)*
	Insatisfait	1.57 (1.25, 1.98)*	1.57 (1.23, 2.01)*	1.81 (1.47, 2.32)*

^a Les associations sont ajustées pour l'âge, le genre, le statut de minorité visible, le niveau d'éducation, les difficultés économiques, la composition du ménage, les réparations requises, le type de logement et le cycle d'enquête.

^b Les résultats sont présentés à l'aide des rapports de cotes et de leurs intervalles de confiance à 95 % (le niveau de signification statistique étant fixé à $p < 0,05$). Un rapport de cotes supérieur à 1 indique un risque accru de rapporter une mauvaise santé ou une faible satisfaction à l'égard de sa vie pour les répondants en situation de précarité énergétique. L'intervalle de confiance (IC) informe sur la précision du rapport de cotes estimé. Un IC élevé indique un faible niveau de précision du rapport de cotes, alors qu'un IC faible indique une plus grande précision.

* $p < 0.05$; [†] $p < 0.10$.

Tableau 3. Inventaire des initiatives et caractérisation

n°	Name	Type	Actor	Description	Initiative type	Audience group
1	Éconologis	Program	Transition énergétique Québec	Provides energy efficiency advice and window caulking, weather-stripping, electrical outlet insulation, refrigerator replacement, low-flow showerheads, and electronic thermostats; seasonal program	Advice; equipment	Homeowners (low income) or tenants (low income)
2	Rénoclimat	Program	Transition énergétique Québec	Provides energy efficiency advice and financial aid of up to \$5,365 depending on the renovation, including insulation, waterproofing, door/window and ventilation system replacement, and changing heating systems	Advice; subsidy	Homeowners or landlords
3	Chauffez vert	Program	Transition énergétique Québec	Provides a financial aid of up to \$1,250 or a flexible amount per unit for the conversion of fuel heating systems to electric systems	Subsidy	Homeowners or landlords
4	Novoclimat	Program	Transition énergétique Québec	Provides a varying amount of financial aid for the construction of new energy efficient-homes that comply with the efficiency standards established by the program	Certification; subsidy	Construction companies
5	Écopformance	Program	Transition énergétique Québec	Provides a varying amount of financial aid for the construction of new energy-efficient buildings, including residential ones	Subsidy	Construction companies

6	Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu	Program	Société d'habitation du Québec & Hydro-Québec	Provides a varying amount of financial aid for the energy-efficient renovation of social and communal housing, such as the replacement of doors/windows, isolation, and heat recuperator units	Subsidy	OSBL/HLM
7	Subvention pour une chaudière à condensation	Program	Énergir	Financial aid of up to \$100 for the installation of a condensing boiler	Subsidy	Homeowners
8	Subvention pour un système combo à condensation	Program	Énergir	Financial aid of up to \$150 for the installation of a combo system with a condensing tankless water heater	Subsidy	Homeowners
9	Subvention pour un système combo à très haute efficacité énergétique	Program	Énergir	Financial aid of up to \$850 for the installation of a "warm air" combo systems with a condensing tankless water heater and an eligible fan coil with certified superior energy efficiency	Subsidy	Homeowners
10	Supplément pour ménages à faible revenu	Program	Énergir	Provides up to double of the financial support offered by other programs for low-income homeowners or a landlord with low-income tenants; for buildings of 4 units or less	Subsidy	Homeowners (low-income), landlords or OSBL/HLM
11	Subvention pour un thermostat intelligent	Program	Énergir	Reimburses up to \$100, but not more than 75% of the cost, for a new smart thermostat	Equipment	Homeowners or tenants
12	Supplément ménages à faible revenu - Affaires	Program	Énergir	Provides up to double of the financial support offered by other programs for landlords with low-income tenants or OSBL/HLM; for buildings of 4 units or more	Subsidy	Landlords (low income tenants); OSBL/HLM
13	Programme d'efficacité énergétique - Innovation efficace	Program	Énergir	Provides up to \$250,000, but no more than 75% of the cost, for energy efficient innovative projects	Subsidy	Construction companies

14	Programme d'efficacité énergétique - Construction et rénovation efficaces, volet Nouvelle construction efficace	Program	Énergir	Financial aid of up to \$325,000 for the construction of new energy efficient constructions, including housing, that reduce natural gas consumption	Subsidy	Construction companies
15	Subvention pour un thermostat intelligent (Affaires)	Program	Énergir	Reimburses up to \$100, but not more than 75% of the cost, for a new smart thermostat; for residential buildings of 4+ units	Equipment	Landlords
16	Programme d'efficacité énergétique - Volet Préchauffage solaire	Program	Énergir	Financial aid of up to \$200,000 for the purchase and installation of a solar energy collector linked to a functioning natural gas system	Subsidy	Construction companies
17	Programme d'efficacité énergétique - Volet remise au point	Program	Énergir	Financial aid of up to \$100,000 for the recommissioning of existing mechanical systems in buildings to reduce energy consumption	Subsidy	N/A
18	Subventions pour un aérotherme	Program	Énergir	Financial aid of up to \$2,900 per condensing unit heater for its purchase and installation	Subsidy	N/A
19	Subventions pour un chauffe-eau	Program	Énergir	Financial aid of up to \$20,000 for the purchase and installation of a condensing water heater	Subsidy	N/A
20	Subventions pour une chaudière	Program	Énergir	Financial aid of up to \$25,000 for the installation of a condensing tank in new constructions	Subsidy	Construction companies
21	Thermostat intelligent	Program	Gazifère	Reimbursement of \$100 for the installation of a smart thermostat	Equipment	Homeowners or tenants
22	Échangeur d'air avec récupérateur de chaleur	Program	Gazifère	Financial aid of \$350 for the installation of an air exchanger with heat recovery	Subsidy	Homeowners

23	Chauffe-eau sans réservoir à condensation	Program	Gazifère	Financial aid of \$500 for the installation of a condensing tankless water heater	Subsidy	Homeowners
24	Conversion - Mazout au gaz naturel	Program	Gazifère	Financial aid of up to \$2,000 for the purchase/rental of heating equipment, converting from fuel to natural gas heating	Subsidy	Homeowners
25	Rénoplex: subventions à la rénovation des immeubles de 1 à 5 logements	Program	Ville de Montréal	Financial aid of varying amounts for the renovation of buildings of 1-5 units; requires a renovation of at least \$3,000 to have been undertaken prior to financial aid request	Subsidy	Homeowners, landlords or OSBL/HLM
26	Programme Réno logement abordable	Program	Ville de Montréal	Financial aid of varying amounts for the renovation of buildings of 6+ affordable units; requires a renovation of at least \$3,000 to have been undertaken prior to financial aid request	Subsidy	Landlords
27	Hilo	Program	Hydro-Québec	Provides a smart thermostat for the participation in challenges to reduce energy consumption in peak hours	Equipment; reduced rates	Homeowners or tenants
28	Outil de performance énergétique	Tool/strategy	Hydro-Québec	Tool that allows clients to view their consumption profile, compare themselves to other households, and receive personalized energy efficiency advice	Advice	Homeowners or tenants
29	Thermopompes efficaces	Program	Hydro-Québec	Financial aid of up to \$2,800 for the installation of an energy efficient heat pump	Subsidy	Homeowners
30	Logisvert	Program	Hydro-Québec	Financial aid of up to \$22,000 for the installation of new energy efficient equipment, including heat pumps, heat storage units and insulation	Subsidy	Homeowners, tenants or construction companies

31	Offre visant les accumulateurs de chaleur	Program	Hydro-Québec	Financial aid of \$22,000 for the installation of a heat storage unit	Subsidy	Homeowners
32	"Chauffe-eau ECOPEAK"	Program	Hydro-Québec	Financial aid of \$100 for the purchase of a ECOPEAK water heater	Subsidy	Homeowners
33	Option de crédit hivernal	Rates	Hydro-Québec	Allows clients to save 53 cents per kwh not consumed during peak hours	Reduced rates	N/A
34	Tarif Flex D	Rates	Hydro-Québec	Allows clients to have a lower rate during the winter, which increases during peak hours	Reduced rates	N/A
35	Offre biénergie	Program	Hydro-Québec & Énergir	Financial aid of up to \$5,800 for the installation of a bi-energy heating system	Subsidy	Homeowners
36	Entente de paiement	Payment plan	Hydro-Québec & ACEFs	Allows low-income households to better regulate their energy consumption through personalized and affordable monthly payment amounts	Payment plan	Homeowners (low income) or tenants (low income)
37	Mesures d'exemplarité de l'État pour la lutte aux changements climatiques	Policy	Société d'habitation du Québec	Measure put in place to make state-owned buildings 10% more efficient than the norms established by the Construction Code; existing buildings must be converted to a renewable source of heating	Efficiency policy	OSBL/HLM
38	Règlement sur l'efficacité énergétique du bâtiment - Code de construction du Québec	Construction code	Société d'habitation du Québec	New rule in the Construction Code aiming to improve the energy efficiency of new residential constructions of < 3 floors or 3+ floors with a commercial space	Efficiency policy	Construction companies
39	Cible organisationnelle de	Policy	Société d'habitation du Québec	Measure put in place to force HLMs to reduce their energy consumption by 12% by 2029	Efficiency policy	OSBL/HLM

la transition énergétique						
40	Rénorégion	Program	Société d'habitation du Québec	Provides a financial aid of up to \$20,000 for major renovations in rural areas, including improvements to heating and isolation	Subsidy	Homeowners (low income)
41	Canada Greener Homes Grant	Program	Government of Canada	Financial aid of up to \$5,000 for admissible green renovations	Subsidy	Homeowners
42	Canada Greener Homes Loan	Program	Government of Canada	Loans of up to \$40,000 for energy-efficient renovations	Subsidy (loan)	Homeowners
43	Oil to Heat Pump Affordability Program	Program	Government of Canada	Financial aid of up to \$10,000 for the conversion of fuel heating systems to heat pumps	Subsidy	Homeowners
44	Canada Greener Affordable Housing	Program	Government of Canada	Various financial aid of up to \$170,000 in lump sums or loans for the energy efficient renovation of OSBL/HLM	Subsidy (loan)	OSBL/HLM
45	Greener Neighbourhoods Pilot Program	Program	Government of Canada	Various financial aid for the development of large-scale residential energy efficiency projects	Subsidy	Construction companies (for low-income/ communal housing)
46	L'Énergie pour construire le Québec de demain: La stratégie énergétique du Québec 2006-2015	Policy	Government of Quebec	The first energy-related policy to be implemented in Quebec	Efficiency policy	N/A
47	Politique énergétique 2030; Énergie des Québécois: source de croissance	Policy	Government of Quebec	The subsequent energy-related policy, establishing energy-efficiency targets	Efficiency policy	N/A
48	Plan directeur en transition énergétique	Policy	Government of Quebec	The last of three energy-related policies, establishing goals in the reduction of fossil fuel consumption and energy consumption reduction	Efficiency policy	N/A

49	Plan pour une économie verte 2030: politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques	Policy	Government of Quebec	The environmental program of the Legault government, following that of the Couillard government, prioritizing the electrification of Quebec's economy	Efficiency policy	N/A
50	Programme d'amélioration de l'isolation	Program	City of Longueuil	Financial aid of up to \$3,000 for the improvement of isolation	Subsidy	Homeowners
51	Programme Rénovation Québec	Program	Société d'habitation du Québec & Municipalities	Financial aid of various amounts for the major renovations of residential buildings, including those related to energy efficiency	Subsidy	Homeowners or homeowners (low income) or landlords
52	Remplacement d'un système de chauffage au mazout	Program	City of Laval	Financial aid of up to \$2,000 for the replacement of a fuel heating system to an electric one	Subsidy	Homeowners or landlords
53	Programme de remplacement de systèmes de chauffage au mazout	Program	City of Gatineau	Financial aid of up to \$3,500, but not more than 75% of the total cost, for the replacement of a fuel heating system to an electric one	Subsidy	Homeowners or landlords
54	Programme de rénovation des habitations à loyer modique	Program	Société d'habitation du Québec	Program that provides a subsidy of 100% of the cost of major renovations in HLMs, including energy efficiency improvements	Subsidy	OSBL/HLM
55	Programme d'aide à la modernisation des installations de certaines résidences privées pour aînés	Program	Société d'habitation du Québec	Financial aid of varying amounts for the renovation of PSRs, including energy infrastructures	Subsidy	Tenants (PSR)
56	Programme d'amélioration des maisons d'hébergement	Program	Société d'habitation du Québec	Financial aid of up to \$21,000 per unit for the renovation of women's shelters, including those related to energy efficiency	Subsidy	Shelters

Figure 1. Distribution d'initiatives par clientèle cible

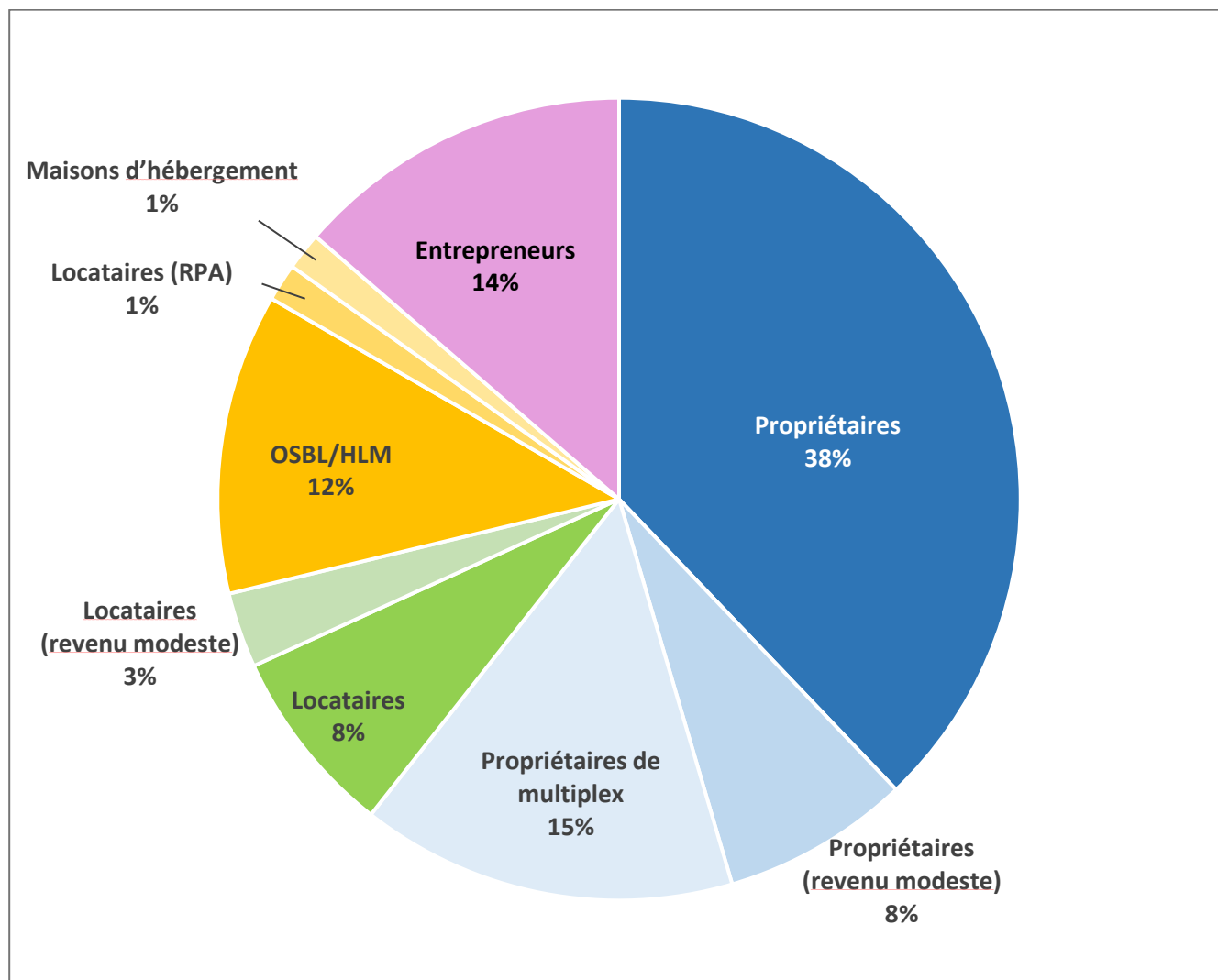


Figure 2. Distribution des initiatives selon leur type et la clientèle cible (une même initiative peut rejoindre différentes clientèles)

		Type d'initiative							Total (Clientèle cible)
		Subvention	Équipement	Conseils	Politique d'efficacité	Plan de paiement	Tarification réduite	Certification	
Clientèle cible	Propriétaires	21	3	2	0	0	1	0	27
	Propriétaires (revenu modeste)	3	1	1	0	1	0	0	6
	Propriétaires multiplex	9	1	1	0	0	0	0	11
	Locataires	1	3	1	0	0	1	0	6
	Locataires (revenu modeste)	0	1	1	0	1	0	0	3
	OSBL/HLM	6	1	0	2	0	0	0	9
	Locataires (RPA)	1	0	0	0	0	0	0	1
	Maisons d'hébergement	1	0	0	0	0	0	0	1
	Entrepreneurs	8	0	0	1	0	0	1	10
		50	10	6	3	2	2	1	74



Figure 3. Synthèse visuelle du colloque *Précarité énergétique: un enjeu social et sanitaire pour une transition énergétique équitable*, ACFAS 2024

